



HAL
open science

Venette “ Le Bois de Plaisance ” II (Oise) : une ferme de La Tène finale D1

Denis Maréchal

► To cite this version:

Denis Maréchal. Venette “ Le Bois de Plaisance ” II (Oise) : une ferme de La Tène finale D1. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 2005, 23, pp.5-6. <hal-02524217>

HAL Id: hal-02524217

<https://hal.science/hal-02524217v1>

Submitted on 26 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

VENETTE " LE BOIS DE PLAISANCE " II (OISE) : UNE FERME DE LA TÈNE FINALE D 1.

DENIS MARÉCHAL*

CRAVO/INRAP Nord/Picardie

Localisé à 1,25 km sur le plateau crayeux dominant la vallée de l'Oise distante de 1,5 km ; le site est implanté plus précisément en rebord d'un vallon sec, parallèlement aux courbes de niveau.

La fouille, sur cette parcelle décapée de 2,6 ha, a suivi un protocole classique sur ce type d'implantation. Après avoir sondé les fossés manuellement tous les 10 mètres, ils ont été vidés à la pelle mécanique ou à la main selon les gabarits. Il faut rappeler que seule une fouille exhaustive peut apporter des informations pertinentes sur l'interprétation de ce type d'établissement (Malrain 1996 et 2000).

L'occupation laténienne paraît élaborée puisque se distingue trois enclos emboîtés. Le plus petit (A) mesure environ 2020 m². De forme quadrangulaire, de légers renflements centraux sont perceptibles au niveau des côtés nord et sud. C'est d'ailleurs à ces endroits que des entrées, larges de 2 m au minimum, sont disposées. Deux concentrations de trous de poteaux témoignent de l'existence de constructions qui se situent dans la moitié occidentale de l'enclos, près du bord des fossés. Les plans restent toutefois incomplets. Il faut indiquer ici que le curage du fossé 292 a livré la plus grosse quantité de mobilier du site, or aucunes traces conservées de constructions n'existe à proximité.

Le second enclos, toujours irrégulier (B), s'appuie sur le précédent. Une ouverture, principale, a été aménagée en profitant de l'angle du fossé 292/134 ; elle atteint près de 5,5 m de large. Cinq édifices s'inscrivent dans l'espace de 2010 m² délimité par les fossés dont ils sont distants de 4 m. L'hypothèse d'un talus interne peut une nouvelle fois être avancée. Trois bâtiments au plan carré et de faible surface s'assimilent à des greniers. À moins de 8 m de l'entrée, il se perçoit un vaste édifice sur 6 poteaux (conservés sur 10 cm de profondeur !) alors qu'une dense concentration d'une dizaine d'autres plus imposants rend compte d'une construction particulière mais au plan improbable (tour ?). Enfin, le dernier enclos (C), incomplet, s'imbrique aussi aux autres. Les 4425 m² supplémentaires donnent à l'ensemble une surface minimale avoisinant 8450m². Un accès existe à l'ouest, dont la largeur dépasse 3 m. Un second passage a été repéré à l'angle des fossés 203 et 204.. On notera que cet enclos est subdivisé probablement par un petit fossé (C') qui s'aligne sur un tronçon préexistant. Deux fours bilobés (198/199) se localisent dans cet espace.

Les fossés sont larges de 0,6 à 1 m et profonds de 0,4 à 0,7 m pour un profil avec des parois inclinées et un fond plat. Le comblement se résume souvent à trois strates. L'examen préliminaire du mobilier, qui se concentre dans la couche moyenne du remplissage, indique des rejets détritiques classiques et permet d'attribuer cette occupation à La Tène D1.

Le site de Venette se localise à moins de 1 km de celui " contemporain " de Jaux " le Camp du Roi " (Malrain et al. 1996). La surveillance des différents projets d'aménagements sur ces deux communes depuis plusieurs années indique une forte densité d'occupation à cette période localement. Il faudra donc attendre les fouilles futures et les études en découlant pour affiner la chronologie et savoir si ces implantations sont synchrones ou non, ce qui compléterait l'interprétation du fonctionnement de cette micro-aire géographique.

L'archéologie préventive sur ces " modestes " sites ruraux vise à l'analyse d'un terroir en cumulant, patiemment, au fil des années les données. Seul un travail collectif mené sur le long terme, combinant les études de mobilier, environnementales et du paysage demeure pertinent pour progresser dans la compréhension de la mise en valeur de la campagne.

Il ne faudrait donc pas, a contrario, que cette archéologie se résume à la juxtaposition de " beaux " plans impressionnants " mais dénués de toutes autres informations... par manque de moyens et de temps d'études...

* CRAVO/INRAP Nord/Picardie 101 rue de la République 60350 Thourotte
denis.marechal@inrap.fr

